



1028 Préverenges, le 3 décembre 2010

**CONSEIL  
COMMUNAL  
DE  
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
Séance du 2 décembre 2010**

---

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 2 décembre 2010, a décidé :

**17/10 – Demande de crédit pour l'étude du fonctionnement des services communaux**

D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 30'000.- pour la réalisation d'une analyse des structures et de l'organisation des services communaux, tel qu'amendé par la commission des finances.

**16/10 – Budget 2011**

D'adopter le budget pour l'année 2011, tel que présenté par la Municipalité et amendé par la commission des finances. Déficit budgété : 2'457'635.-

**18/10 – Demande de crédit pour le renforcement de la Sécurité municipale**

D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 85'600.- pour l'engagement, au 1<sup>er</sup> avril 2011, d'un (e) collaborateur (trice) au service de la sécurité municipale.

**19/10 – Règlement intercommunal sur la taxe de séjour et les résidences secondaires**

D'adopter le règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires.

Ce règlement peut faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 23 décembre 2010 inclusivement.

**En outre, le Conseil a :**

**20/10 – Demande d'autorisation de reprise de l'UAPE Les Guifettes, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2010**

approuvé la reprise de l'UAPE « les Guifettes », avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> août 2010 et de donner mandat à la Municipalité afin qu'il soit inscrit au budget dès 2012.

**Et enregistré le dépôt des préavis suivant :**

**01/11 Adoption de la convention scolaire entre les communes de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs**

**Commission d'étude :** Mmes L. Marazzi et M. Sturzenegger, MM F. Bendel, R. Pilloud et P. Zuber.

**02/11 Demande de crédit pour la construction d'un édicule au Port du Bief**

**Commission d'étude :** Mme V. Graf, MM S. Alberti, J. Balestra, A. Garraux et J.-M. Morattel.

**03/11 Demande de crédit pour l'étude d'un système de stationnement cohérent et équitable à Prévèrenge et le mise en place de mesures provisoires.**

**Commission d'étude :** MM J.-J. Brugger, S. Ertem, C. Iffland, J.-H. Jaquier et S. Risse.

Et finalement nommé M. Etienne Schaller à la Commission de gestion

**Prochaine séance : le 17 février 2011 à 20 h à l'Aula**

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaz

Claude de Titta